



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

CABINET DU PREFET

CELLULE SECURITE
ROUTIERE

Affaire suivie par :
Marc CHEVRE

Tél. 05.46.27.45 95

Fax. 05.46.27.43.40

marc.chevre

@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 6 février 2012

La Préfète de la Charente-Maritime

à

destinataires selon liste jointe

Objet : Elaboration du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2012.

PJ : 2

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, la Préfecture de la Charente-Maritime lance un appel à projets visant à élaborer le programme d'actions à mettre en œuvre pour l'année 2012 en matière de formation, de sensibilisation, d'éducation et de communication.

Parce que la sécurité routière repose sur la mobilisation de tous, l'Etat et le conseil général apportent, depuis plusieurs années, leur concours financier ou logistique aux projets inscrits au Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Le bilan de l'accidentologie de 2011 a montré une évolution positive : le nombre de tués sur les routes a atteint son niveau le plus faible, et le nombre d'accidents et leur gravité ont fortement diminué, créant les conditions d'une dynamique positive.

Cependant, pour que cette dynamique de lutte contre l'insécurité routière continue à être efficace, l'ensemble des actions de prévention retenues au PDASR 2012 devront s'inscrire dans les priorités identifiées par le plan départemental de lutte contre l'insécurité routière pour 2012, dont les orientations ont été approuvées par le conseil départemental de sécurité routière du 15 novembre 2011.

Ces priorités sont : les jeunes, les deux roues motorisés, la lutte contre la conduite en état d'alcoolémie ou sous l'emprise de stupéfiants, la vitesse ainsi que les usagers vulnérables : les seniors et les cyclistes.

Aussi, j'invite les différents acteurs de la sécurité routière (associations, collectivités locales, services de l'Etat, entreprises, organismes sociaux-professionnels, etc.) à déposer, au moyen de la fiche d'inscription jointe au présent courrier, leur proposition d'action avant le 2 mars 2012.

Un règlement précisant les modalités de l'appel à projets et intégrant des "fiches projets" correspondant aux enjeux prioritaires, vous apportera les éléments nécessaires quant à l'organisation et l'obtention d'un soutien financier pour votre opération.

Le bureau de la sécurité routière de la préfecture est à votre disposition pour toute précision.

Je vous remercie pour votre engagement et votre contribution dans la lutte contre l'insécurité routière.

La Préfète,

Signé

Béatrice ABOLLIVIER

Destinataires :

- Monsieur le Président du Conseil Général ;
- Monsieur le Président de l'association des Maires de la Charente-Maritime ;
- Monsieur le Député-Maire de La Rochelle ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Rochefort ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Saintes ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Royan ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Jonzac ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Saint-Jean d'Angely ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Surgères ;
- Communautés d'Agglomérations et Communautés de Communes de la Charente-Maritime ;
- Messieurs les Procureurs de la République de La Rochelle et de Saintes ;
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ;
- Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations ;
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Charente-Maritime ;
- Monsieur le Commandant de la CRS 19 ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;
- Monsieur le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours ;
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (MM. Moto) ;
- Madame la directrice médicale du SAMU ;
- Carsat Centre Ouest ;
- Autoroutes du Sud de la France ;
- Association Nationale de Prévention Alcoologie et Addictologie 17 ;
- Association de Promotion des Actions de Prévention sur l'Agglomération Rochelaise et le Département de la Charente-Maritime (APAPAR) ;
- Association Saintaise de Prévention et de Sécurité Routière (ASPSR) ;
- Association Boiffiers-Bellevue ;
- Association nationale des usagers accidentés de la route ;
- Association Tony Man la route tue ;
- Croix Rouge ;
- Association Ré-actions

- Association Ré handi tennis ;
- Association Ivhoir ;
- Association Vélo école ;
- Comité départemental de cyclotourisme 17 ;
- Association Saintes à vélo ;
- Fédération française des motards en colère 17 ;
- Automobile Club de Charente-Maritime ;
- Association pour la conduite et la formation des motards de Haute-Saintonge ;
- Foyer des Jeunes Travailleurs de La Rochelle ;
- Foyer des Jeunes Travailleurs de Saint-Jean d'Angely ;
- Institut de Formation des Soins Infirmiers ;
- La Prévention Routière ;
- Mission Locale de la Saintonge ;
- Prévention Maïf 17 ;
- Rotary club de Saint Jean d'Angely ;
- Rotary club de Saintes ;
- Association Française des Exploitants Discothèques Dancings (AFEDD) ;
- Intervenants Départementaux de Sécurité Routière porteurs de projets.

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2012

F i c h e d ' i n s c r i p t i o n a c t i o n

Remplir une fiche par action.

Pour la renseigner, veuillez vous reporter aux consignes ci-contre et le règlement d'appel à projet

ORGANISME PORTEUR DE L'ACTION :

<p>Enjeu *</p> <p>Alcool <input type="checkbox"/></p> <p>Vitesse <input type="checkbox"/></p> <p>Deux roues motorisés <input type="checkbox"/></p> <p>Jeunes <input type="checkbox"/></p> <p>Cyclistes <input type="checkbox"/></p> <p>Seniors <input type="checkbox"/></p> <p>Stupéfiants <input type="checkbox"/></p>	<p>Domaine *</p> <p>Éducation, formation, prévention <input type="checkbox"/></p> <p>Communication <input type="checkbox"/></p> <p>Contrôle, sanction <input type="checkbox"/></p> <p>Infrastructure <input type="checkbox"/></p> <p>Autre (préciser) :</p>	<p style="text-align: center;"><i>à retourner avant le 2 mars 2012 à l'adresse suivante :</i></p> <p style="text-align: center;">Préfecture de la Charente-Maritime Bureau Sécurité Routière 38, rue de Réaumur 17017 La Rochelle cedex 01</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action *</p>	
Objectif général *			
Description détaillée de l'action *			
Cible *		Nombre de personnes touchées par cette action	
Intervenants envisagés			
Supports utilisés			
Calendrier prévisionnel	Date de début	Date de fin	

* champ obligatoire

Montage financier	Coût global :		Montant demandé au PDASR :	
	Partenaires		Participation financière	
(Joindre les devis correspondants)				
Cette action a-t-elle déjà été mise en œuvre?	OUI	NON	Si oui, quand?	
Indicateur(s) de suivi			Critères et indicateurs de réussite	
Organisme responsable de la mise en œuvre				
Contacts locaux (nom, prénom, adresse, téléphone, mail*)				

Enjeux : Sélectionnez parmi les enjeux définis dans le Document Général d'Orientations 2009-2012, celui ou ceux qui seront ciblés par la réalisation de votre projet d' action.

Domaine : Sélectionnez le ou les domaines sur lesquels votre projet d'action proposée est susceptible d'intervenir

Titre de l'action : Donnez un titre à votre projet d'action

Objectif général : Exprimez la mise en œuvre de ce projet en termes d'effets recherchés au plan local pour la sécurité routière. Donnez une définition générale de ce que vous voulez faire (pourquoi faire cette action)

Description détaillée de l'action : Détaillez tout le programme de mise en œuvre de votre projet (action unique, multiple, programme, moyens pour atteindre l'objectif général...)

Intervenants envisagés : Listez les intervenants que vous envisagez pour la réalisation de votre action (ex : pompiers, police, gendarmerie, inspecteurs du permis de conduire, auto-écoles, associations,...)

Cible : Précisez la population directement concernée par votre projet (âge, catégorie d'usager) et le **nombre** de personnes.

Supports utilisés : Répertoirez les différents supports nécessaires à la réalisation de votre projet (documents, vidéo, affiches, questionnaire, ouvrages...)

Partenaires : Listez tous vos partenaires (financiers et matériels)

Coût et montage financier : coût global du projet, montant demandé au titre du P.D.A.S.R., participation financière des autres partenaires

Indicateurs de suivi : définissez les moyens de communication (publicité, médias...) d'une part et les **indicateurs d'atteinte** d'objectif d'autre part dont vous disposerez (résultats, statistiques, questionnaire rempli...)

Responsable de la mise en œuvre : Indiquez l'association ou l'organisme support du projet

Contacts locaux : Noms, prénoms, adresse, n° de téléphone des personnes physiques chargées de la mise en place du projet et susceptibles de fournir des renseignements complémentaires